



Carré vert
45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

GROUPE FRANCO-AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

GROUPE FRANCO-AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Institut Gustave Roussy, 114, rue Edouard Vaillant 94 800 Villejuif

SIREN : 435384409

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GFAOP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « Changement de réglementation comptable » en page 16 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note « Compte de résultat par origine et destination » et « Compte d'Emploi annuel des Ressources » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 23 juin 2026

Signé par :

130CF300E20342D...
Aurélie JOUBIN

Associée

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	55 959		55 959	55 959		
Constructions	55 960	- 17 487	38 473	41 970	- 3 497	- 8
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 450		1 450		1 450	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	113 369	- 17 487	95 882	97 929	- 2 047	- 2
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes				3 828	- 3 828	- 100
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres Créances	1 328 000		1 328 000	324 763	1 003 237	309
Charges constatées d'avance	24 632		24 632	5 434	19 199	353
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	483 385		483 385	905 164	- 421 779	- 47
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	62 368		62 368	76 467	- 14 098	- 18
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 898 386		1 898 386	1 315 655	582 730	44
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 011 755	- 17 487	1 994 267	1 413 585	580 683	41

(1) Dont à moins d'un an (brut)

(2) Dont à moins d'un an (brut)



Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	95 000	95 000		
Autres				
Report à nouveau	209 200	120 203	88 997	74
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter				
Excédent ou déficit de l'exercice	- 46 771	88 997	- 135 768	- 153
Situation nette (sous total)	257 429	304 200	- 46 771	- 15
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES (I)	257 429	304 200	- 46 771	- 15
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	145 655	818 243	- 672 589	- 82
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	145 655	818 243	- 672 589	- 82
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (III)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	392 777	248 373	144 404	58
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	12 352	1 442	10 910	757
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	54	54		
Produits constatés d'avance	1 186 000	41 272	1 144 728	2 774
TOTAL DETTES (IV)	1 591 183	291 141	1 300 042	447
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 994 267	1 413 585	580 683	41
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 591 183			
(2) Dont emprunts participatifs				



Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
				<i>Dont ventes de dons en nature</i>
Ventes de prestations de service				
				<i>Dont parrainages</i>
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels	40 220	57 707	- 17 487	- 30
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	320 716	987 224	- 666 508	- 68
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	762 976	13 291	749 685	5 641
Autres produits	13	1	12	1 100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 123 924	1 058 223	65 701	6
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	134 387	- 6 668	141 055	- 2 115
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	740 394	559 593	180 802	32
Aides financières	193 978	102 173	91 805	90
Impôts, taxes et versements assimilés	10		10	
Salaires	13 179	14 200	- 1 021	- 7
Cotisations sociales	5 212	5 736	- 524	- 9
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 497	3 497		
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	90 387	401 656	- 311 269	- 78
Autres charges	298	62	237	385
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 181 343	1 080 248	101 094	9
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 57 418	- 22 025	- 35 393	161
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	13 221	11 658	1 563	13
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change		28	- 28	- 100
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	13 221	11 686	1 535	13
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change		43	- 43	- 100
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		43	- 43	- 100
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	13 221	11 644	1 578	14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	- 44 197	- 10 382	- 33 815	326



	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)		111 919	- 111 919	- 100
Charges exceptionnelles (VI)		10 492	- 10 492	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		101 427	- 101 427	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 574	2 048	526	26
Total des produits (I + III + V)	1 137 146	1 181 828	- 44 683	- 4
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 183 917	1 092 831	91 085	8
EXCEDENT		88 997	- 88 997	- 100
DEFICIT	- 46 771		- 46 771	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	485 120	521 860	- 36 740	- 7
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	485 120	521 860	- 36 740	- 7
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	485 120	521 860	- 36 740	- 7
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	485 120	521 860	- 36 740	- 7
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				



Objet social

L'association GFAOP a été déclarée à la préfecture de police de Paris le 23 novembre 2000 et sa constitution a été publiée au journal officiel le 10 décembre 2000.

Elle a pour objet de :

- Assurer la promotion de l'oncologie pédiatrique (tumeurs solides, lymphomes malins et leucémies de l'enfant) et de la recherche en oncologie pédiatrique ;
- Renforcer ou établir des liens avec la société française de lutte contre les Cancers et les leucémies de l'Enfant et de l'adolescent (SFCE), la Société Internationale d'Oncologie Pédiatrique (SIOP) et autres sociétés savantes, les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux à travers le monde ainsi que les associations ;
- Organiser des travaux collectifs de recherche et veiller à leur publication ;
- Organiser des actions de formation en oncologie pédiatrique ;
- Organiser des réunions de travail à caractère scientifique portant sur l'oncologie pédiatrique ;
- Développer les compétences locales, la multidisciplinarité, la qualité des soins permettant d'améliorer les taux de guérison des enfants atteints de cancer.



Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice est décrite ci avant.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

L'association s'appuie sur une équipe de salarié, bénévoles (cops médical, corps paramédical et administratifs) et prestataires pour administrer l'association et réaliser ses missions sociales. Elle s'appuie également sur un réseau de partenaires et acteurs locaux pour financer et/ou mettre en œuvre ses projets.



Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires dont Règl. ANC 2022-06).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (et à jour des différents règlements complémentaires dont les modifications apportées par le règlement. ANC 2023-03 en coordination avec le règlement. ANC 2022-06) ont été appliquées pour notre entité.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre - étant noté le changement de règles comptables opéré sur cet exercice et décrit après,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Déroptions

Déroptions aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A



Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A



Postes	Méthodes Comptables
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos autres que ceux décrits ci-après :

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application. Cf. paragraphe "changement de réglementation comptable".

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changements comptables

Changement de réglementation comptable

Suite à un changement de réglementation comptable, l'association a opéré un changement de règles et méthodes comptables sur l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.

Il s'agit du premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, est d'application obligatoire à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2025.

S'agissant d'un changement de méthodes comptables qui est induit par l'application de nouvelles dispositions du Règlement, les comptes 2024 n'ont pas été retraités.

Les principaux impacts sur l'exercice 2025 sont :

- présentation du bilan et compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le Règlement



Informations relatives à l'actif

Disponibilités et valeurs mobilières

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et des valeurs mobilières de placement.

Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

A la clôture des comptes annuels, les valeurs mobilières sont ajustées pour tenir compte des pertes latentes éventuelles.

Actif Immobilisé

Coût d'entrée des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entité et enfin à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Cas spécifique de la construction « Maison des Parents » :

Au bilan, cet actif est :

1/ décomposé entre la part terrain et la part construction (50% / 50%)

2/ la construction est comptabilisée par composants (45% Gros Œuvre, 3% Etanchéité, 22% Installations Générales Techniques, 30% Agencements)

Ces répartitions se basent sur l'évaluation immobilière réalisée en novembre 2025.



Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	55 959					55 959	
Constructions	55 960					55 960	
Constructions sur sol propre	25 182					25 182	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	30 778					30 778	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	111 919					111 919	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières			1 450			1 450	
Sous-total			1 450			1 450	
Total	111 919		1 450			113 369	



Durée d'amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire. La durée d'amortissement retenue est :

- Terrain – non amortissable
- Construction – composant Gros œuvre : 50 ans
- Construction – composant Etanchéité : 20 ans
- Construction – composant Installations Générales Techniques : 10 ans
- Construction – composant Installations Agencements : 10 ans

Situations et mouvements(b)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement. Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice ©
Rubriques (a)						
Immobilisations Incorporelles	N/A	N/A	0 €	0 €	0 €	0 €
Immobilisations Corporelles	10 à 50 ans	Linéaire	13 990 €	3 497 €	0 €	17 487 €
Immobilisations financières	N/A	N/A	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	0	0	13 990 €	3 497 €	0 €	17 487 €

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	13 990	3 497		17 487
Constructions sur sol propre	2 015	504		2 518
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	11 975	2 994		14 969
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	13 990	3 497		17 487
Total	13 990	3 497		17 487



Créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 450		1 450
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 450		1 450
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	1 352 632	1 352 632	
Créances clients			
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	1 328 000	1 328 000	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	1 328 000	1 328 000	
Charges constatées d'avance	24 632	24 632	
Total	1 354 082	1 352 632	1 450

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	24 632			
Total	24 632			



Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	95 000				95 000
Report à nouveau	120 203	88 997			209 200
Excédent ou déficit de l'exercice	88 997	- 88 997		46 771	- 46 771
Situation nette (sous total)	304 200			46 771	257 429
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	304 200			46 771	257 429

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les financeurs à des projets soutenus par l'association qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Un suivi strict des dépenses est réalisé par l'association et notamment pour les besoins des rapports financiers régulièrement transmis aux financeurs selon les modalités définies par les conventions.

Fonds dédiés

	Utilisations				A la clôture de l'exercice	
	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondations abritées						
Fondations abritées						
Subvention D'exploitation						
Subvention D'exploitation						
Contributions financières d'autres organismes						
Contributions financières d'autres organismes	818 243	90 387	762 976			145 655
Ressources liées à la générosité du public						
Legs et donations						
Dons						
Mécénats						
Autres						
Total	818 243	90 387	762 976			145 655



Ventilation des dotations et reprises sur fonds dédiés

	Exercice N	Exercice N-1
Fonds reportés		
Reports en fonds reportés		
Utilisations de fonds reportés		
Total Fonds reportés		
Fondations abritées		
Reports en fonds dédiés aux fondations abritées		
Utilisations des fonds dédiés aux fondations abritées		
Total Fondations abritées		
Subvention d'exploitation		
Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisations des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Total Subvention d'exploitation		
Contributions financières		
Reports en fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	90 387	401 656
Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	762 976	13 291
Total Contributions financières	672 589	- 388 365
Ressources liées à la générosité du public		
Reports en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Utilisations des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total Ressources liées à la générosité du public		
Total	672 589	- 388 365

Dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	392 777	392 777		
AUTRES DETTES	12 406	12 406		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	8 071	8 071		
Personnel et comptes rattachés	433	433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 638	7 638		
Dettes fiscales	4 281	4 281		
Impôts sur les bénéfices	2 574	2 574		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 707	1 707		
Autres	54	54		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés crédateurs				
Autres dettes	54	54		
Produits constatés d'avance	1 186 000	1 186 000		
Total	1 591 183	1 591 183		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice



Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	1 186 000			
Total	1 186 000			



Informations relatives au compte de résultat

Ressources de l'associations

- Dons des particuliers

Les dons des particuliers (y compris dons collectés par d'autres organismes sans but lucratif et reversés à l'association) sont enregistrés en comptabilité à la date d'encaissement des fonds par l'association. Ces ressources ne sont pas fléchées vers un projet dédié. Elles sont consommées sur l'exercice. Elles ne donnent lieu à aucun produit à recevoir, ni produit constaté d'avance ou encore fonds dédiés à la clôture des comptes.

- Contributions financières

Ces produits correspondent aux ressources en provenance d'autres structures associatives comme des fondations d'entreprise, associations, etc. Cette rubrique des comptes a été instaurée par le nouveau règlement comptable ANC n°2018-06.

Les contributions financières font l'objet de convention ou d'un accord tacite entre les parties prenantes. Elles sont enregistrées dans leur intégralité (en l'absence de conditions suspensives) à la date de la signature de la convention ce qui explique la présence au bilan de produits à recevoir.

Dans le cas où les conventions sont pluriannuelles, des produits constatés d'avances sont comptabilisés pour neutraliser les éléments des années ultérieures.

Enfin, un fonds dédié peut être constaté à la clôture dans le cas où les ressources sont affectées à un projet défini et non consommées à la clôture.

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	48 265	142 836	- 94 572	- 66
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer	433		433	
Organismes sociaux - Charges à payer	190		190	
Etat - Charges à payer	10		10	
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	48 898	142 836	- 93 938	- 66

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir				
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers	1 328 000	323 943	1 004 057	310
Total	1 328 000	323 943	1 004 057	310



Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes		12 600
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total		12 600

Résultat exceptionnel

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation Euros
ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
Amortissements exceptionnels des immobilisations			
Provisions règlementées sur immobilisations			
Dotations			
Reprises			
Provisions règlementées sur stocks			
Dotations			
Reprises			
Autres provisions règlementées			
Dotations			
Reprises			
Provisions exceptionnelles			
Dotations			
Reprises			
Dépréciations exceptionnelles			
Dotations			
Reprises			
Résultat sur amortissements, provisions et dépréciations exceptionnelles			
AUTRES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS			
Produits	111 919	- 111 919	
Correction d'erreur			
Changement de méthode			
Evènement majeur et inhabituel			
Autres produits exceptionnels	111 919	- 111 919	
Charges	10 492	- 10 492	
Correction d'erreur			
Changement de méthode			
Evènement majeur et inhabituel			
Autres charges exceptionnelles	10 492	- 10 492	
Résultat sur autres éléments exceptionnels	101 427	- 101 427	
Résultat exceptionnel	101 427	- 101 427	



Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	485 120	521 860
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	485 120	521 860
Total	485 120	521 860
EMPLOIS	485 120	521 860
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	485 120	521 860
Total	485 120	521 860

Précisions sur les contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature comptabilisées

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature. Elles sont présentées en pieds du compte de résultat et reprises ci-avant.

L'association s'appuie sur des bénévoles notamment dans le cadre :

- Du « comité de soutien » (7 bénévoles actifs) dont 1 pour le corps paramédical et 6 pour l'administratif. Ce comité, essentiellement composé de bénévoles, assiste et aide le bureau dans l'organisation et le fonctionnement de l'association, la gestion des budgets et leur affectation, l'envoi de médicaments et de matériel ;
- Des « comités médicaux » (8 bénévoles). Ces comités sont composés d'un corps médical qui comprend experts, médecins, infirmiers et autres spécialistes impliqués dans la prise en charge médicale des enfants et dans la recherche clinique en Afrique.

La méthode de valorisation de ces contributions se base d'une part sur les heures déclarées par les bénévoles et d'autre part sur un taux horaire chargé. En 2025, le taux horaire chargé a été précisé comme suit :

- Bénévoles administratifs (secrétaire, etc.) : 25 €
- Bénévoles pour la direction générale & responsable administratif : 70 €
- Bénévoles Oncologues / Médecins actifs ou retraités : 100 €
- Bénévoles Paramédicaux (pharmaciens / recherche / infirmières...) : 60 €

L'association bénéficie également de la mise à disposition d'un local de 15 mètres carrés par l'institut Gustave Roussy. Cette mise à disposition n'a pas fait l'objet de valorisation ; cette dernière étant non significative.



Autres informations

Autres informations

Information sur l'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Par décret n° 2019-504 du 22 mai 2019, le seuil à partir duquel un organisme est tenu d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est fixé à 153 000 €. Bien que notre entité ne dépasse plus le seuil, elle poursuit l'application de ce règlement et présente un CER en annexe.

Aussi l'association inclut dans l'annexe de ses comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) défini à l'article 432-2 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- un Compte d'Emploi Annuel des Ressources (CER) collectées auprès du public défini à l'article 432-17 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension ;

L'association a poursuivi l'application du règlement CRC n°2018-06 en 2024. Le CROD et CER 2025 présentés ci-après ont été établis en conformité avec celui-ci.

Règles spécifiques et notes explicatives du CROD CER

Produits liés à la générosité du public

Il s'agit des dons des particuliers uniquement. Les dons sont consommés au cours de la période et affectés aux missions sociales de l'association. Cf. § Ressources de l'association

Produits non liés à la générosité du public

Il s'agit des contributions financières uniquement. Cf. § Ressources de l'association

Charges – missions sociales

Les missions sociales sont définies par les articles des statuts consacrés à l'objet social. L'objet social de l'association est précisé dans le préambule de cette annexe.

Les actions relatives aux missions sociales intègrent les dépenses directes engagées à la réalisation de projets en Afrique comme les aides financières octroyées, l'achat de médicaments, le salaire & charges sociales de la personne affectée au suivi des projets en Afrique, etc. Les missions sociales sont financées en priorité par les dons des particuliers et ensuite par les autres ressources comme les contributions financières (ressources non issues de la générosité du public).

- Charges – Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont relatifs aux charges directement liées aux frais de recherche de fonds (honoraires fundraising, mailings, charges de publicité, etc.) et une quote part des salaires & charges sociales du salarié en charge des partenariats et recherches de fonds.

- Charges- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent essentiellement aux frais administratifs, comptables, informatiques, moyens généraux, etc. Ces derniers sont relativement bas du fait que le fonctionnement de l'association est principalement assuré par des bénévoles aussi bien au niveau des administrateurs que des membres du « comité de soutien » (cf. § Autres notes – contributions volontaires en nature).



Les frais de fonctionnement intègrent également les charges financières & exceptionnelles ainsi que toutes les charges non imputables directement aux missions sociales ou à la recherche de fonds;

Contributions Volontaires en Nature

Cf. § Précisions sur les contributions Volontaires en Nature



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	40 220 €	40 220 €	57 707 €	56 635 €
- Legs, donations et assurances-vie			111 919 €	
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	320 716 €		987 224 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	13 234 €		11 687 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	762 976 €		13 291 €	
TOTAL	1 137 146 €	40 220 €	1 181 828 €	56 635 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	815 663 €	40 220 €	454 732 €	56 635 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	156 699 €		75 804 €	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0 €		-4 962 €	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	22 293 €		25 939 €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	96 300 €		137 615 €	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €		0 €	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	2 574 €		2 048 €	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	90 387 €		401 656 €	0 €
TOTAL	1 183 916 €	40 220 €	1 092 831 €	56 635 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-46 770 €	0 €	88 997 €	0 €

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	485 120 €	485 120 €	521 860 €	521 860 €
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	485 120 €	485 120 €	521 860 €	521 860 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	321 400 €	321 400 €	411 400 €	411 400 €
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	163 720 €	163 720 €	110 460 €	110 460 €
TOTAL	485 120 €	485 120 €	521 860 €	521 860 €

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

Ce tableau permet de rapprocher l'affectation des charges présentées dans le compte de résultat du présent document avec le CROD et ainsi répartir les charges entre Missions Sociales, Frais de recherches de Fonds et Frais de Fonctionnement.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises			153 370 €								153 370 €
Variation de stock											0 €
Autres achats et charges externes			611 798 €	240 €		21 891 €	87 481 €				721 410 €
Aides financières			37 519 €	156 459 €							193 978 €
Impôts, taxes et versement assimilés											0 €
Salaires et traitements			6 657 €			402 €	6 120 €				13 179 €
Charges sociales			2 528 €				2 694 €				5 222 €
Dotations aux amortissements et dépréciations			3 497 €								3 497 €
Dotations aux provisions											0 €
Reports en fonds dédiés										90 387 €	90 387 €
Autres charges			293 €				5 €				298 €
Charges financières											0 €
Charges exceptionnelles											0 €
Participations des salariés aux résultats											0 €
Impôt sur les bénéfices									2 574 €		2 574 €
TOTAL	0 €	0 €	815 663 €	156 699 €	0 €	22 293 €	96 300 €	0 €	2 574 €	90 387 €	1 183 916 €

Tableau rapprochement CROD / CER pour les contributions volontaires en nature

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0 €
Mises à disposition gratuites de biens					0 €
Prestations de services					0 €
Personnel bénévole		321 400 €		163 720 €	485 120 €
TOTAL	0 €	321 400 €	0 €	163 720 €	485 120 €

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 – MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénats 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL DES EMPLOIS	40 220 €	56 635 €	TOTAL DES RESSOURCES	40 220 €	56 635 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	0 €	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	0 €
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €	0 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0 €	0 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	0 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	0 €
TOTAL	40 220 €	56 635 €	TOTAL	40 220 €	56 635 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €

Compte d'emploi annuel des ressources

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	485 120 €	521 860 €
Réalisées à l'étranger	321 400 €	411 400 €	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	163 720 €	110 460 €			
TOTAL	485 120 €	521 860 €	TOTAL	485 120 €	521 860 €

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice N	Exercice N-1
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0 €	0 €
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0 €	0 €

Les ressources reportées liées à la générosité du public sont nulles ; les dons étant consommés sur la période. Enfin, il n'existe pas de fonds dédié lié à la générosité du public. Ceux constatés sont relatifs à des produits non liés à la générosité du public (contributions financières).